AGGLO PAYS D'ISSOIRE

AIDE LOGISTIQUE

PRÊT DE VÉHICULES

Règlement

D'ATTRIBUTION DE PRÊT

Validé en Conseil Communautaire le 24 octobre 2024
Délibération N°2024-06-22-FI + décisions n°2025-001 du 06/01/2025, n°2025-247 du 19/09/2025 et n°2026-114 du 05/06/2026

API dispose d'un parc véhicules de mini-bus (9 places) pour ses besoins propres notamment au titre de sa compétence enfance jeunesse. Afin d'optimiser leur utilisation, **API PROPOSE LE PRÊT GRATUIT DE 3 MINI-BUS aux ASSOCIATIONS *.**

CHAMP D'APPLICATION

BÉNÉFICIAIRE	DÉPLACEMENT (limité au territoire France métropolitaine)		NOMBRE D'EMPRUNTS	PÉRIODE
	MINEURS	ADULTE		
ASSOCIATION * De type loi 1901 (immatriculation au répertoire SIREN) **ayant leur siège et/ou une activité sur API.** **Sont exclues les associations ayant pour seul rôle, un rôle marchand et lucratif ainsi que les associations à caractère religieux ou politique.**	**Au moins 5 mineurs transportés**	**Exclusivement à usage de navette pour les évènements subventionnés (ou en cours de décision dans le cadre du dispositif de soutien aux associations)**	**6 PRÊTS VÉHICULES MAXIMUM par année civile et par association**	**WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS hors vacances scolaires et selon disponibilité du véhicule**

Les informations recueillies sur la convention de prêt de véhicules sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des demandes de prêts. La base légale de ce traitement est l'intérêt public. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, et sont destinées aux agents habilités de la collectivité et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement en contactant le service de la protection des données au 04 15 62 20 00 ou par mail : ***dpo@capissoire.fr***
Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse https://www.cnil.fr/fr/plaintes

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
Direction Finances, Contractualisations et **Soutien aux associations**
20 rue de la Liberté – BP 90162
63504 ISSOIRE Cedex / Tél. 04 15 62 20 00
pretdemateriels@capissoire.fr

DYNAMIQUE DES PRÊTS

1/ Demande de prêt 1 mois à l'avance à adresser par courrier ou mail pretdematériels@capissoire.fr

2/ Toute demande est enregistrée, étudiée selon les critères de prêt et traitée en application du règlement intérieur validé par la délibération n° 2023_03_48_FI en date du 29 juin 2023 et modifié par la délibération n° 2024_06_22_FI en date du 24 octobre 2024 relative à la mise à jour des règlements des aides (soutien financier et logistique) aux associations pour l'année en cours.

3/ Le service prêt de matériel s'assure des disponibilités du véhicule pour répondre favorablement ou pas à la demande.

4/ L'association s'engage à :

- Signer la convention et les annexes (dont 1 et 2 obligatoires);

- Remettre une copie des permis de conduire de chaque conducteur;

- Respecter le lieu de retrait et de restitution définis et inscrits dans la convention;

- Respecter les conditions inscrites à l'article 5 du règlement de prêt de véhicules et notamment les conditions relatives à la garantie « tous conducteurs ».

5/ Respect de l'état du véhicule :

- Afin de maintenir la propreté des véhicules, il est interdit de fumer, boire et manger à l'intérieur.

- Un état des lieux contradictoire au retrait et à la restitution du véhicule;

(annexe 1) est à compléter et à signer des deux parties;

- Nettoyage : l'association est chargée uniquement du nettoyage intérieur du véhicule.

6/ Promotion du véhicule

API demande à l'association de faire des photos promotionnelles du véhicule sur le lieu de l'évènement et de les transmettre à communication@capissoire.fr